Informations de base

2004/0292(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique)	Procédure terminée
Accord euro-méditerranéen d'association CE/Maroc: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole Voir aussi 1995/0363(AVC) **Subject** 6.40.05.02 Relations avec les pays du Grand Maghreb et du Maghreb **Zone géographique** Maroc	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	BROK Elmar (PPE-DE)	19/04/2005

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2649	2005-03-16
Agriculture et pêche	2677	2005-09-19

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Relations extérieures	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
04/01/2005	Publication de la proposition législative initiale	COM(2004)0848	
19/04/2005	Vote en commission		Résumé

10/06/2005	Publication de la proposition législative	09649/2005	Résumé
22/06/2005	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/06/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0219/2005	
06/09/2005	Décision du Parlement	T6-0308/2005	Résumé
06/09/2005	Résultat du vote au parlement		
19/09/2005	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/09/2005	Fin de la procédure au Parlement		
11/10/2005	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/0292(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
Modifications et abrogations	Voir aussi 1995/0363(AVC)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p3-a2 Traité CE (après Amsterdam) EC 310
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/6/25790

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0219/2005	28/06/2005	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0308/2005 JO C 193 17.08.2006, p. 0023-0058 E	06/09/2005	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif complémentaire	07002/2005	15/03/2005	Résumé
Document de base législatif	09649/2005	10/06/2005	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Proposition législative initiale	COM(2004)0848	04/01/2005	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2005)4139	20/10/2005	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2005/0695 JO L 266 11.10.2005, p. 0059-0059	Résumé

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Maroc: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole

2004/0292(AVC) - 06/09/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Elmar **BROK** (PPE-DE, DE), le Parlement donne son avis conforme sur la conclusion du protocole à l'accord euro-méditerranéen UE/Maroc.

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Maroc: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole

2004/0292(AVC) - 10/06/2005 - Document de base législatif

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord d'association euro-méditerranéen entre l'Union et le Maroc.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des nouveaux États membres à l'UE, l'adhésion de ceux-ci à l'accord euro-méditerranéen d'association UE-Maroc doit être approuvée par la conclusion d'un protocole additionnel à cet accord.

C'est l'objet de la présente proposition qui utilise, pour ce faire, une procédure simplifiée (conclusion de l'accord par le Conseil statuant à l'unanimité au nom des États membres, et le pays tiers concerné). Cette procédure ne porte pas atteinte aux compétences propres de la Communauté.

Le projet de protocole prévoit en outre des adaptations aux concessions agricoles accordées au Maroc dans le domaine du commerce des produits agricoles en vue de tenir compte de l'élargissement de l'Union.

Le texte du protocole négocié avec le Maroc est joint à la proposition (voir doc. Conseil n° 7002/2005).

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Maroc: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole

2004/0292(AVC) - 20/09/2005 - Acte final

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord d'association euro-méditerranéen entre l'Union et le Maroc.

ACTE LÉGISLATIF : Décision du Conseil 695/2005/CE relative à la conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Maroc, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne des 10 nouveaux États membres.

CONTENU : La présente décision vise à permettre l'association des 10 nouveaux États membres à l'accord euro-méditerranéen d'association entre la Communauté et ses États membres, d'une part, et le Maroc. Le protocole vise également à adapter le protocole relatif aux produits agricoles de l' accord de base et à inclure les nouvelles langues officielles de l'Union dans le texte de l'accord.

ENTRÉE EN VIGUEUR : le protocole entre en vigueur lorsque l'ensemble des procédures nécessaires à cet effet aura été accompli.

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Maroc: élargissement 2004 de l'Union européenne. Protocole

2004/0292(AVC) - 15/03/2005 - Document de base législatif complémentaire

Le présent document constitue le protocole définitif à l'accord entre l'Union européenne et le Maroc portant sur l'inclusion des 10 nouveaux États membres à l'accord d'association entre l'Union et ce pays.